**Procès-Verbal**



**du Conseil Municipal extraordinaire en date du 21//02/2023**

Le mardi 21 février 2023 à 18h45 le Conseil Municipal légalement convoqué en séance extraordinaire le 17 février 2023 s’est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Stéphanie DOUILLY, 1ère adjointe au maire.

**Etaient présents** : Stéphanie DOUILLY, Alain FAUCON, Tanguy LEFRANC, Christophe MARCHANT, Ingrid HUHARDEAUX, Isabelle CAPELLE, Pierre MAILLARD

**Absents excusés** : Patrick Fontaine ; Luc Tocqueville, Mickaël Munoz a donné procuration à Isabelle Capelle ; Jérémie Feuilloley a donné procuration à Stéphanie Douilly ; Vincent Fontaine a donné procuration à Alain Faucon

Christophe Marchant a été nommé secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR** :

► **VALIDATION DU PROJET CHEMIN PIETONNIER ENTRE LA RUE DU MERISIER ET LA RUE D’ESTOUTEVILLE – DEMANDE DE SUBVENTION**

**I -** Dans le cadre du projet de création d’un chemin piétonnier, le Conseil Municipal a validé en séance du 19 décembre le projet de la société AHMES pour un montant de 71 000€ HT. Après avoir à nouveau étudié ce projet, il s’avère que des travaux d’enfouissement de réseaux sont à effectuer.

Le nouveau devis de la société AHMES d’un montant de 130 000€ HT est validé après délibération à l’unanimité.

Les élus autorisent M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et à faire les demandes de subventions auprès de l’Etat pour la DETR, du Département et de la Communauté Urbaine pour le Fonds de concours.

**La 1ère Adjointe**

**Stéphanie DOUILLY Le secrétaire de séance,**

**Christophe Marchant**